Education aux Médias

http://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr/le-canard-enchaine-no4083-27-janvier-1999

Le Canard Enchaîné N°4083 - 27 janvier 1999

- Archives du Clemi - Textes et dossiers - Dossier : Affaire Calvet / Canard Enchaîné -

Date de mise en ligne : dimanche 5 décembre 2004

Académie de Versailles - Education aux Médias - Licence « Creative Commons BY-SA »

En publiant, le 27 septembre 1989, des extraits des avis d'imposition de Jacques Calvet pour les trois années précédentes, Â« Le Canard Â» intervenait brutalement dans un conflit social des plus durs. Partis de l'atelier des forges à l'usine Peugeot de Mulhouse, les débrayages avaient fait tache d'huile depuis trois semaines dans les différents sites de production.

Cachez cette augmentation

Plutôt que de circonscrire le conflit en discutant avec les syndicats, usine par usine, Calvet avait annoncé qu'il n'y avait Â« *rien à négocier* Â». Et cela en raison de son analyse économique : malgré 8,8 milliards de bénéfices en 1988, le groupe PSA était menacé par le péril jaune, en l'occurrence les constructeurs japonais.

Rien à négocier : ni la prime de 1 500 F réclamée par les syndicats, ni même une augmentation des salaires supérieure aux 2,7 % accordés pour 1989, alors que l'inflation était de 3,2 % cette année-là. Une majoration supplémentaire de 1,5 % aurait calmé les hostilités, mais Calvet ne voulait pas céder. C'est cette obstination qui fit scandale quand fut révélé le taux d'augmentation de la rémunération de Calvet : 45,9 % en deux ans. A Paris, on ne trouvait plus de Â« Canard Â» le mercredi matin à 9 heures. Et on vit, dans les rues de Montbéliard et de Sochaux, des ouvriers rigolards défiler en brandissant notre hebdo. Mais on vit aussi une bonne partie de la presse et de la télé s'indigner de notre prétendue intrusion dans la vie privée du pédégé.

Â« Le Canard Â» avait pris soin de préciser qu'avec son salaire annuel de 2,2 millions le dirigeant de Peugeot ne figurait pas au hit-parade des plus hauts revenus patronaux. Mais nous étions bel et bien coupables de Â« lèse-Calvet Â», comme l'a rappelé le rapporteur devant la Cour européenne. On entendit un pédégé, celui de BSN, Antoine Riboud, dire que ce que nous avions fait était Â« *laid* Â», et un Gérard Carreyrou de service sur TF 1 pleura à l'antenne : Â« *Ils ont braqué un revolver chargé sur la nuque du grand pédégé*. Â» Fallait-il que la pub de Peugeot soit plantureuse...

Après ce petit rappel, on comprend mieux que, la semaine dernière, la même chaîne Télé-Bouygues n'ait consacré que deux courtes phrases à la condamnation de la France par la Cour européenne pour entrave à la liberté d'expression dans l'affaire des feuilles d'impôt de Calvet. Le temps passe, mais les impératifs de la pub et du fric restent les mêmes.

Claude Roire